

des réformes et des lois nécessaires à la bonne administration du pays en général, et peut-être de l'Ouest en particulier, si nous voulons sortir du marécage où nous nous débattons à cette heure et poser de nouveau le pied sur un terrain solide. Cette tâche, à mon avis, exigera le concours intelligent de tous les citoyens bien pensants du pays, quelle que soit la province qu'ils habitent, la nationalité à laquelle ils appartiennent, la profession qu'ils exercent ou toutes autres considérations de même nature. Pour moi, la tâche que nous avons à accomplir exigera le concours intelligent de tous les citoyens, si le Canada doit atteindre le rang que nous ambitionnons pour lui. Voilà les sentiments qui nous animent en arrivant ici.

La lecture du discours du trône m'a intéressé et j'ai écouté avec un intérêt pour le moins égal le débat qui a suivi, discussion qui explique en partie et complète le document en question. Je suis assez de l'avis de mon honorable ami de Winnipeg-Nord (M. McMurray), je le constate, pour la bonne raison qu'en dépit du sombre pessimisme affiché par l'honorable chef de l'opposition (M. Meighen), j'ai l'intention, à l'exemple de mon honorable ami de Winnipeg-Nord, de conserver l'optimisme dont je me targue jusqu'au jour où le Gouvernement se chargera lui-même de me le faire perdre. Nous arrivons donc ici avec l'idée que le présent Gouvernement a l'intention de nous proposer des lois conformes à son ancien programme et aux promesses qu'il a faites avant les élections. Voilà l'opinion que nous professons tant que le Gouvernement n'aura rien fait de nature à nous enlever la confiance que nous reposons en lui. Nous avons l'intention de lui rendre justice et de lui fournir toute l'assistance possible dans la mise à exécution de son programme.

Un passage m'a tout particulièrement plu en parcourant le discours du trône. Aussi, tous les orateurs qui m'ont précédé y ont-ils fait allusion; je veux parler du passage qui a trait à l'agriculture. Je crois de mon devoir de féliciter le Gouvernement de ce qu'il a envisagé le problème sous un nouvel aspect. Nous, les cultivateurs, avons souffert depuis nombre d'années d'une superfluité de conseils de la part des banquiers, des avocats, des manufacturiers, des politiciens et d'une multitude d'autres gens relativement à ce que nous devrions faire et à ce que nous pourrions produire le mieux, quel genre de culture nous devrions adopter, à savoir si nous devrions ensemencher du blé ou bien nous

livrer à la culture mixte, ou encore faire de l'élevage, et que sais-je? Nous avons été saturés de bons conseils de cette nature. Or, bien que je me rende compte que ces questions peuvent avoir une certaine importance, je suis, certes, très heureux de constater que le Gouvernement a fini par constater dans le discours du trône que la base de la prospérité agricole repose sur trois conditions essentielles: la mise de la récolte sur le marché en temps convenable, le transport et la diminution du coût de production. Voilà, à mon avis, tout ce qu'il faut pour donner une solution au problème. Ces conditions tiennent compte du tarif douanier ainsi que de la situation des chemins de fer et des marchés. Or, s'il y a moyen de régler ces questions de façon à ce que le cultivateur y trouve son bénéfice, je doute fort qu'elles reviennent sur le tapis; pour moi, les autres griefs ne comptent guère. Je ne m'étendrai pas longuement sur le sujet de la mise de la récolte sur le marché. La question a déjà été traitée et il est évident qu'elle viendra encore sur le tapis. Je me bornerai donc à ajouter ceci: après mûres délibérations et à la lumière de l'expérience, nous avons conclu que pour obtenir du succès en affaires il est nécessaire que nous adoptions une réglementation quelconque de la mise de nos produits sur le marché. Je veux parler d'un mode suivant lequel le producteur aurait la haute main sur l'écoulement et la disposition de ses produits jusqu'à ce qu'ils arrivent à leur destination définitive. Nous ne désirons pas tant que cela d'exercer la haute main sur les prix. Nous nous rendons fort bien compte que les cultivateurs d'un pays sont dans l'impossibilité d'influencer les prix; nous sommes d'avis, toutefois, que par la direction de l'écoulement de la récolte de façon à ce que les produits arrivent sur les marchés de l'univers d'un bout de l'année à l'autre, au fur et à mesure que les marchés sont en mesure de les absorber, nous pourrions établir des prix stables et nous obtiendrions en toute saison la moyenne des plus hauts prix sur le marché mondial. Sous quelle forme devrait s'exercer cette réglementation? Je ne suis pas prêt à émettre une opinion; ce sera une question à régler plus tard. Pour moi, la solution définitive s'offrira sous forme d'une sorte d'association coopérative organisée par les cultivateurs eux-mêmes. Cependant, je suis d'avis que pour l'instant, il faudra avoir recours à la création d'une commission par l'Etat. Je ne tiens pas à me prononcer pour l'instant; la question sera débattue en comité, de sorte que je borne-